

0851705S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

85190 AIZENAY

Tel :

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Plan Particulier de Mise en Sécurité

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 92

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/06/2023

Réuni le : 03/07/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les deux PPMS "Attentat-Intrusion" et "Risques Majeurs"

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Sur présentation du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte les deux PPMS qui seront en vigueur au cours de l'année scolaire 2023-2024. Monsieur le Proviseur précise qu'une circulaire parue au Bulletin Officiel trois jours avant le CA préconise une fusion de ces deux PPMS, et sera à mettre en oeuvre avant la rentrée 2028.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0